

ENTRÉE

GRATUIT

LIBRE

depuis 1986

Journal communautaire de Sherbrooke
MARS 2008 • Vol. 24 • No. 2 • 130^e numéro

Parti politique municipal (page 2)

Les contrats à distance, enfin protégés (page 4)

L'action communautaire et l'éthique (page 16)

« **SUPPLÉMENT : IRAK ET AFGHANISTAN** »

Crise manufacturière

Sherbrooke et l'Estrie durement touchées

PAR SONIA ROULEAU

Depuis cinq ans, une crise aiguë sévit dans les secteurs manufacturier et forestier en Estrie. Cela survient dans un contexte où les usines ferment leurs portes. Les pertes d'emplois massives qui ont eu lieu nous indiquent, aujourd'hui, un problème quant à la place du secteur manufacturier à l'intérieur de notre économie régionale. Ce ralentissement démontre l'importance pour l'industrie d'être compétitive au niveau mondial. Pour combler les pertes d'emploi et relever ces secteurs, une analyse précise de la situation serait nécessaire. Pour l'instant, certains semblent mieux répondre aux changements, mais il y a loin de la coupe aux lèvres.

Au Québec, depuis 2003, 14 800 emplois ont été supprimés dans le secteur secondaire. En Estrie, où près de 30 % des emplois se situent dans le secteur manufacturier, les pertes se chiffrent à 11,8 %, soit plus de 3200 emplois perdus depuis 2006. Deux facteurs ont fait mal en région : la hausse du dollar et les déménagements d'entreprises. À Sherbrooke, le secteur des textiles a été particulièrement touché. *La factorie de coton* de Clémence est bel et bien disparue de la rue Pacifique.

Un poids, de nouvelles mesures

Selon Henri Massé de la FTQ, l'économie canadienne est double ; celle de l'Ouest, qui vient fausser la hausse du huard grâce à sa production de pétrole et celle du centre, Ontario et Québec, qui est au ralenti. Gilles Lecours, d'Emploi-Québec, explique que l'exemple désastreux de la fermeture prévisible de Solectron, comme de bien d'autres ici, démontre

l'importance d'investir dans la recherche et le développement pour rester dans la compétition. Des 3200 emplois qui se sont créés en Estrie, la majorité se trouve reliée au secteur des services et entre 20 et 27 %, sont à temps partiel. Cela se traduit par une baisse des salaires pour une partie de ces ex-travailleurs et ex-travailleuses.

Pour remédier à la crise, les manufactures de l'Estrie ont besoin que des changements aux lois et politiques commerciales soient apportés. Michel Arsenault de la FTQ rappelle qu'il y a quelques années, dans le domaine de la sidérurgie, « on a déjà soutenu les travailleuses et les travailleurs avec des mesures qui allaient du soutien au revenu au programme de pré-retraite pour les travailleurs âgés, au renouvellement de la technologie, à la formation et à la réorientation de carrière pour les plus jeunes par le biais des fonds de l'assurance-emploi ». On constate qu'au-

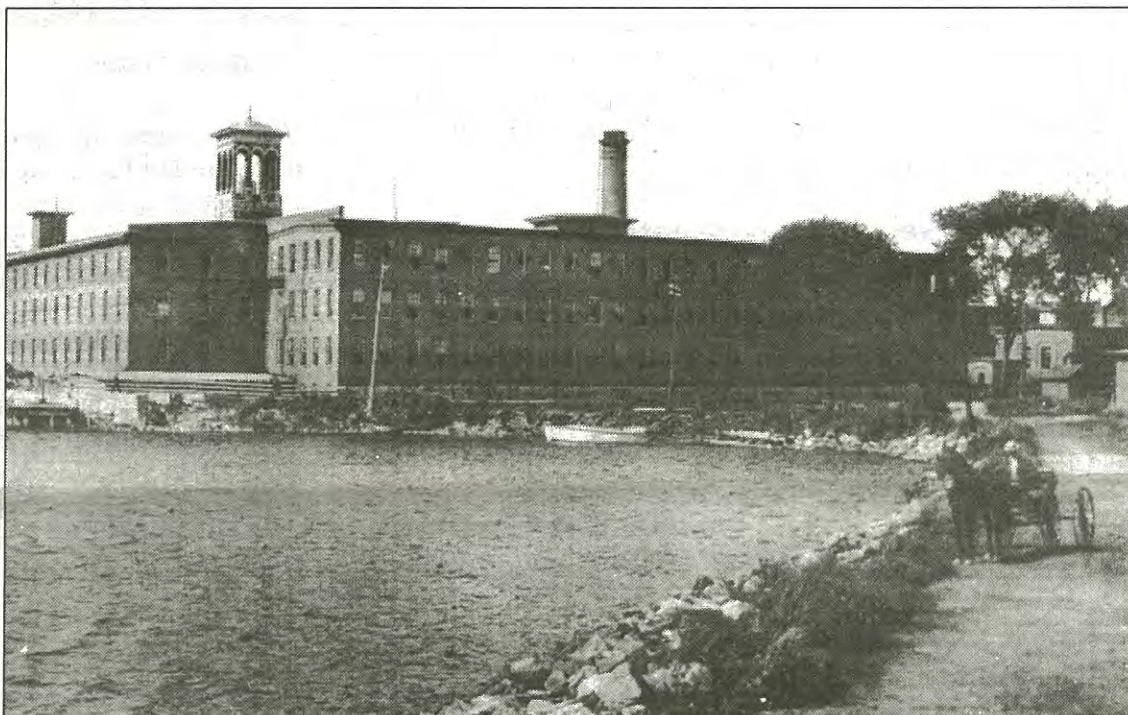


Photo : Quartiers ouvriers d'autrefois 1850-1950, Les Publications du Québec, 2004

L'ancienne Paton sur Belvédère Nord a connu une seconde vocation (HLM, condos) après sa fermeture. Les usines qui ont fermé dernièrement n'en sont pas assurées. Devant l'inaction du gouvernement fédéral à établir un plan d'aide aux travailleurs âgés et des programmes de formation alors que la caisse d'assurance-emploi a un surplus de plus de 50 milliards, on peut se questionner sur l'ampleur de la crise et de sa durée.

cune aide n'a été mise en place, et dans son budget, le gouvernement conservateur de Stephen Harper n'a rien annoncé pour le secteur manufacturier du centre du Canada.

Préparer l'avenir, est-ce trop demandé ?

Pourtant, avec l'arrivée des technologies biomédicales, des nouveaux matériaux minéraux et du développement des maté-

riaux et machines de transport, le secteur industriel se transforme rapidement. Le gouvernement fédéral n'a-t-il pas le devoir de contribuer de façon équitable au maintien et au développement d'un secteur qui bat de l'aile ? Comme pour les entreprises du pétrole dans l'Ouest, des mesures devraient être établies pour diminuer le coût des investissements et favoriser la modernisation des usines. Cela permettrait aux

entreprises de mieux affronter la concurrence au niveau international. « C'est quand ils sont au travail qu'on doit qualifier les employés afin qu'ils puissent occuper les emplois qui seront disponibles selon l'évolution du marché du travail et non attendre qu'ils aient perdu leur emploi », lance Marc Bellemare de la FTQ. Sûrement qu'ainsi, plein de drames humains auraient pu être évités !

Sherbrooke Janvier 2008 (en %)	Estrie Janvier 2008 (en %)
- Taux d'activité 66	- Taux d'activité 63,3
- Taux de chômage 6,6	- Taux de chômage 6,4
- Taux d'emploi 61,7	- Taux d'emploi 59,3

Source : Emploi Québec Estrie

Conférence publique sur *Les femmes dans l'engrenage mondialisé de la concurrence*, par Louise Boivin, co-auteure de la recherche produite par le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)



Les résultats de la recherche proviennent de témoignages de travailleuses du programme Chèque emploi-service, de l'économie sociale et d'un programme de travail migrant temporaire.

Mercredi 26 mars 2008

187 rue Laurier, salle Alphonse-Desjardins

De 13 h 30 à 16 h 30

Coût : 5 \$

Confirmez votre présence au 819-569-9993

ÉDITORIAL

Un parti politique municipal

Le Renouveau sherbrookois

Le quotidien *La Tribune* nous apprenait récemment la création d'un nouveau parti politique municipal, le Renouveau sherbrookois. Le tout a d'ailleurs été confirmé par un porte-parole du Directeur général des élections du Québec. Pour l'instant, Bertrand Sévigny, conseiller municipal de l'arrondissement de Rock Forest, agira comme chef intérimaire jusqu'à ce que les membres du parti choisissent leur chef par voie démocratique. Deux autres conseillers ont annoncé leur adhésion, Robert Pouliot (Ascot) et Diane Déglise (Deauville). Le parti devrait être prêt pour les prochaines élections municipales prévues en 2009.

Il faut savoir qu'au cours de sa récente histoire, l'ancienne Ville de Sherbrooke a déjà vu naître quelques partis politiques municipaux en 1970, en 1982 et finalement en 1990, le dernier en liste étant le Rassemblement des citoyens de Sherbrooke (RCS). Le conseiller Serge Paquin (Mont-Bellevue) a déjà été membre de ce parti. Pour les deux derniers partis, ceux-ci sont disparus rapidement, plusieurs étaient convaincus qu'il n'y avait pas de place pour un parti municipal à Sherbrooke ou tout simplement, que cela ne faisait pas partie de nos moeurs électorales.

Les gens veulent se faire entendre

Les temps ont changé, on le voit bien. L'an dernier, une coalition citoyenne s'est mise sur pied pour contrer le futur plan d'urbanisme de la Ville de Sherbrooke et demander la tenue d'un référendum qu'elle a d'ailleurs gagné. Bien avant, un vent de mécontentement s'était levé exigeant plus de transparence de la part de nos élus. N'a-t-on pas entendu une grogne populaire contre l'implantation du nouveau système de transport en commun ? N'a-t-on pas eu écho des oppositions devant les coûts exorbitants du développement de Cité des rivières ?

Entrée Libre salue la venue sur la scène politique municipale du Renouveau sherbrookois tout en demeurant vigilant. Nous souhaitons qu'il permette aux citoyens et aux citoyennes de faire davantage valoir leurs idées et de s'impliquer plus directement dans la vie démocratique de la cité. Si les valeurs portées par le nouveau parti municipal rejoignent celles de plusieurs personnes, il en résultera une plus grande activité citoyenne. Un candidat appartenant à un parti politique, endossera son programme et le fera connaître auprès des électeurs et des électrices. Il leur sera redevable par la suite. Au contraire, un élu indépendant n'a qu'un programme restreint et dès le lendemain des élections, il se fond dans le conseil municipal.

Être informé avant les prises de décision

Avoir un parti politique, c'est avoir un porte-parole qui ramène sur la place publique des sujets qui sont discutés derrière des portes closes, comme c'est trop le cas présentement. Il faut voir la venue d'un parti politique avec une orientation politique et idéologique donnée, comme un instrument au service d'un groupe de citoyens ; comme une appropriation de l'espace public par les citoyens qui, grâce à leurs représentants au conseil municipal, pourront faire entendre leur voix. Tout autant est souhaitable la venue d'autres partis municipaux afin de rendre possible un pluralisme politique afin que s'installe une saine confrontation lors de débats, et ce, pour une meilleure vie démocratique. Nous souhaitons qu'avec la venue de ce parti, les gens reprennent goût à la vie politique municipale afin d'en faire une ville où l'implication citoyenne aura droit de cité. Enfin, souhaitons que le Renouveau sherbrookois ne soit que le début d'une ère nouvelle et que d'autres suivront son exemple.

PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION



Ville de Sherbrooke

Des hauts et... des bas

PAR LOUISE DAIGLE

Voici en résumé, quelques nouvelles qui, au cours des derniers mois, ont fait l'actualité dans nos médias locaux, *La Tribune*, *La Nouvelle de Sherbrooke* et *Le Journal de Sherbrooke*. Qui a dit qu'il ne se passait rien à Sherbrooke ? Il y a là matière à réflexion, même plus, matière à implication citoyenne.

Saviez-vous que les logements disponibles se font toujours rares et que devant une telle situation, les gens ont intérêt à ne pas déménager. Le pourcentage de logements inoccupés en 2007 était de 2,4 %. La recherche de logements à coût abordable demeure difficile ;

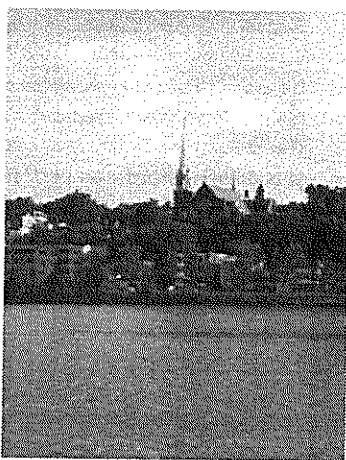


Photo : Archives
La ville au printemps...

Saviez-vous que 47 logements sociaux seront construits sur l'emplacement de l'ex-cinéma Capitol et que 26 autres s'ajouteront dans l'ex-école Racine, sur la rue Kitchener ;

Saviez-vous que l'église Christ-Roi, située sur la rue Aberdeen, sera convertie en centre d'escalade et le presbytère adjacent, en résidences pour étudiants ;

Saviez-vous que, malgré la problématique, la Ville ne subventionne pas les travaux de décontamination d'amiante pour les commerces situés au centre-ville. Elle offre de l'aide dans le seul programme de rénovation des façades ;

Saviez-vous que le futur complexe hôtelier, au coin des rues King et Belvédère, a opté pour la formule condo-hôtel. Le prix

moyen des unités, une centaine sur 147, a été fixé à 215 000 \$;

Saviez-vous que la facture de démolition de l'édifice sur la rue Belvédère et la décontamination du sol, est estimée à 830 000 \$ et l'enfouissement des fils électriques à 1,2 M \$;

Saviez-vous que la disparition du grand (et magnifique) potager près du pont Joffre en a ému plus d'un. Il fera place à une infirmerie pour les religieuses de la communauté des Filles de la Charité du Sacré-cœur, propriétaires des lieux ;

Saviez-vous que la Coalition Sherbrooke Milieu de Vie a lancé une pétition pour l'obtention d'un moratoire sur l'implantation de grandes surfaces à Sherbrooke ;

Saviez-vous qu'il en coûte plus cher à Sherbrooke pour se loger, s'alimenter et se déplacer que dans les villes et régions comparables de Trois-Rivières et Saguenay, selon une étude comparative du coût de la vie en Estrie par rapport à d'autres régions du Québec.

ENTRÉE LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél. : (819) 821-2270
entree@aide-internet.org

Tirage : 9500

AMECCO Association des médias écrits communautaires du Québec

Équipe de rédaction

Yanick Bilodeau
Louise Daigle
Claude Dostie
Annie Forest
Normand Gilbert
Jessica Lemieux
Sonia Rouleau
Mise en page
Louise Daigle
Sonia Rouleau
Correction
Louise Daigle
Sonia Rouleau
Caricature
Pierre Berger

Collaboration

Ghislaine Beaujeu
Isabelle Champigny
André Collard
Normand Couture
Sylvie Hamel
Rachel Houle
Colombe Landry
Johanne Landry
Nancy Leclerc
Denis Poudrier
Francis Poulin
Isabelle Riopel
Marie-Chantal Roy
Marielle Thibaut
Marie Pier Thivierge
Diane Vallières
Terry Watson

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Graphisme de la nouvelle maquette :
Graphiq Illustration

Distribution : Publi-Sac Estrie

Poste publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2008
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite
délimité par les rues Queen au nord,
Saint-Joseph au sud, Le Phare à
l'ouest et par la rivière St-François.

Culture, Communications et
Condition féminine
Québec

Rpm

La rue Alexandre vire au vert !

PAR SONIA ROULEAU

La rue Alexandre concrétise les trois R et le V de façon originale : on recycle, réutilise et réduit la consommation, mais surtout, on valorise les matières résiduelles. Après le Marché Alexandre qui innovait en bannissant les sacs de plastique, deux nouveaux commerces récidivent : L'Essence Imaginaire, qui offre des ateliers de création, de recyclage et de restauration, ainsi que la boutique Plein Cœur, dans laquelle on trouve vêtements mode-récup, cadeaux équitables, des trucs de valorisation des matières résiduelles et des conseils en éco-développement.

C'est 2008 qui aura vu le rêve de Julie Marcoux se réaliser : l'ouverture d'un studio de création et de recyclage pour toutes et tous. Face à la rue Aberdeen, L'Essence Imaginaire, studio/boutique recycle-art, est axé sur la réutilisation. Julie Marcoux vous invite dans son univers dans lequel les rampes d'escaliers sont converties en biblio-

thèques, les planches à steak en mandala et les skis alpins en tablettes. Pour elle, tout objet mérite une deuxième vie.

Un nouveau R

L'alchimiste de l'imaginaire ajoute un nouveau R aux trois autres : Reconditionner. Dans sa boutique, à travers les outils, les couleurs et les matériaux de

création, la place est libre pour la restauration de pièces antiques. Si vous êtes intéressé à faire revivre une vieille table, une lampe paresseuse ou tout autre objet qui vous tient à cœur, Julie met à la disposition des gens son matériel et les techniques qui permettent aux professionnels de donner un nouveau souffle aux choses dont on ne peut se défaire. Que l'on vienne seul ou en groupe pour explorer de nouveaux médiums ou pour développer ses capacités créatrices, cette art-thérapeute a réussi à créer un espace où la diversité devient une ressource à partager. Elle vous invite à lui faire parvenir vos vieux CD, pochettes de disques ou tout autre objet encombrant puisqu'elle a le secret pour transformer la pierre en or.

Récupération et réseautage

C'est depuis la période des fêtes que Karine Godbout, éco-conseillère en développement durable et Stéphanie Martel, designer sherbrookoise, ont accroché leur porte-enseigne

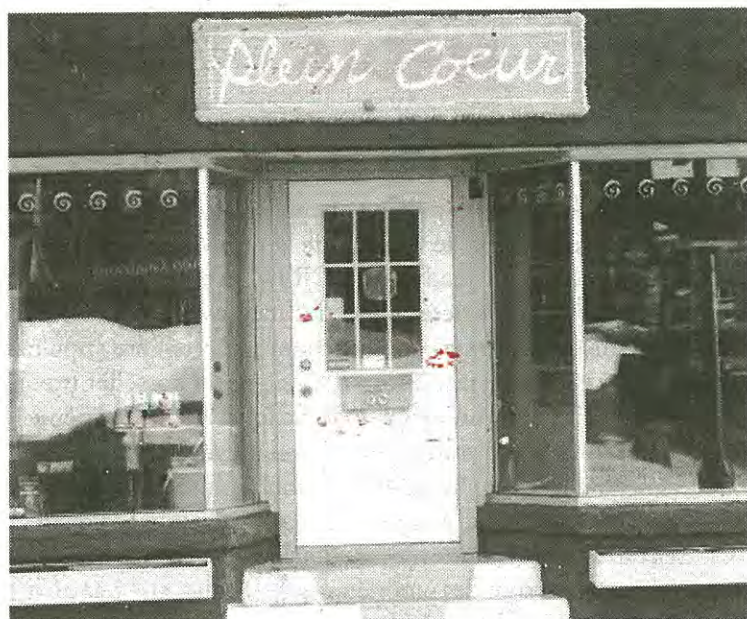


Photo : Sonia Rouleau

La boutique Plein Cœur, pour des achats qui font une différence !

au-dessus de l'entrée de leur boutique cadeau-conseils. Dès le premier coup d'œil, on sait que ces deux filles sont branchées sur les trois R : on remarque le plancher, fait de morceaux de céramique recyclée, ensuite, tout dans la boutique provient d'artistes locaux ou d'artistes qui font de la récupération et des arts équitables.

Mod-récup

La designer de talent, Stéphanie, avec ses vêtements mode-récup, s'est fait séduire par Montréal, mais elle continuera à distribuer sa ligne de vêtements chez Plein Cœur, sa première ouverture sur le monde. Les bijoux de création locale, les gaminets équitables neufs, les sacs et baluchons recyclés, les produits biodégradables, le café quitable et tous les autres produits sont autant de bonnes idées cadeaux que de

belles façons de s'éduquer au développement durable. La liste des objets, déjà bien remplie, devrait s'allonger à mesure que les artistes locaux apprendront l'existence de Plein Cœur. Pour Karine, la boutique est un endroit privilégié pour la sensibilisation et surtout, pour l'inspiration. Elle offre ses services comme conseillère pour des entreprises différentes et pour l'organisation d'événements zéro déchet (colloque, rencontre sportive, conférence).

Karine vous invite donc chaleureusement. En attendant, si vous avez envie d'en savoir plus sur le commerce équitable, la coopération, le développement durable et l'écodesign, Karine et ses collègues vous suggère le site situé à l'adresse suivante : www.vousetesici.ca.

La rue Alexandre restera un endroit dont il faudra surveiller les développements.



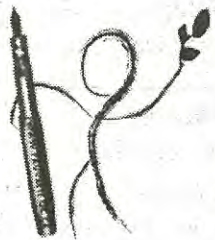
Photo : Sonia Rouleau

Le studio Essence Imaginaire, où création se conjugue avec récupération.

Campagne contre la pauvreté

Une pétition circule actuellement au Québec à l'initiative du Collectif pour un Québec sans pauvreté. Le but est de démontrer à l'Assemblée nationale notre volonté commune de faire du Québec une société sans pauvreté et de l'engager, au nom des droits humains, à agir contre la pauvreté, ici, dès maintenant.

Le Comité régional estrien pour un Québec sans pauvreté a lancé la campagne carte postale *Mission collective : bâtir un Québec sans pauvreté*. Elle se poursuivra jusqu'en novembre 2008.



Cette pétition formule trois demandes :

- l'accès à des services publics universels de qualité ;
- l'augmentation du salaire minimum de façon à permettre aux travailleuses et aux travailleurs de sortir de la pauvreté ;
- la hausse des prestations publiques pour assurer des conditions de santé et de dignité à toute personne n'ayant pas un revenu suffisant.

Pour information supplémentaire ou pour signer la carte postale, vous pouvez vous adresser à la Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE) au 819 829-3822 ou consulter le site du Collectif pour un Québec sans pauvreté : www.pauvrete.qc.ca / Source : Comité régional pour un Québec sans pauvreté

7126 signatures recueillies à Sherbrooke

Un toit au bout des doigts

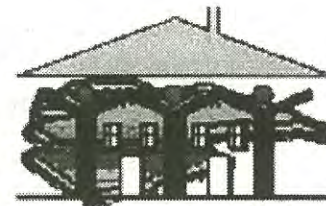
PAR NORMAND COUTURE • ALS

C'est sous le thème « Un toit au bout des doigts » que l'Association des locataires de Sherbrooke (ALS) a mené sa campagne de signatures pour la pétition nationale. Plus de 7126 personnes ont ainsi appuyé les revendications. Cette réussite est attribuable à la reconnaissance du besoin en logement social. Le message lancé par la population aux décideurs politiques est clair, les logements sociaux sont nécessaires pour le Québec.

Des dizaines de milliers de ménages locataires ont un besoin de logements sociaux et communautaires. Plus de 35 000 ménages locataires se trouvent sur les listes d'attente des HLM à la grandeur du Québec, dont plus de 1200 à Sherbrooke. Ce n'est que la pointe de l'iceberg si on considère que plusieurs ne

s'inscrivent pas ou ne renouvellent pas leur inscription puisque la situation leur apparaît comme désespérée. Le seul programme en vigueur pouvant répondre aux revendications de la pétition est AccèsLogis. Le gouvernement doit investir dès son prochain budget pour une période de cinq ans.

Source : Association des locataires de Sherbrooke, 819-823-9135



Association des locataires de Sherbrooke
La demande est grande en logements sociaux...

Les moyens financiers existent, mais le manque de volonté politique fait défaut. L'ALS demande 2 milliards de dollars d'investissement par an pour du logement social. Pendant ce temps, sous le règne du Parti conservateur, nous avons un budget militaire de 18 milliards, sans compter les augmentations promises pour le futur. Les priorités du gouvernement se doivent d'être révisées puisque lors du dernier budget, aucune somme n'a été allouée au logement social.

MÉDIA

Le CRTC et ses règles controversées

À la suite d'une audience publique tenue en septembre dernier sur la diversité des voix, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a apporté de nouvelles limites à la propriété privée des médias. Ces dernières reposent sur deux normes en particulier : la première stipule qu'« une personne ou une entreprise ne pourra posséder trois types de médias dans un même marché local » et la deuxième vise l'interdiction des transactions « qui permettraient à une entreprise de contrôler plus de 45 % de l'auditoire télévisuel dans un marché ». Le CRTC a également accepté la proposition du Conseil canadien des normes de la radiotélévision. Cet organisme, dont les membres sont des propriétaires de médias, vise à ce qu'il s'assure du respect de l'indépendance des salles de rédaction, une responsabilité jadis imposée au CRTC.

Concrètement, qu'est-ce que ça donne ?

Concrètement, cette nouvelle réglementation n'améliore sous aucune forme le phénomène de la concentration des médias. Elle n'agit qu'en tant que loi préventive d'immenses abus à peu près inconcevables. Aucune entreprise de médias au Canada ne possède actuellement plus de deux médias dans un même marché. Même plus, aucune entreprise ne contrôle plus de 45 % de l'auditoire audiovisuel dans un même marché, le record étant détenu par la torontoise CTVglobemedia avec 37 %.

Le Collectif Régional d'Éducation sur les Médias d'Information (CRÉMI) appuie la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) et la Fédération nationale des communications (FNC-CSN) selon lesquelles, le CRTC aurait dû continuer à réguler lui-même l'indépendance entre les salles de nouvelles d'un même propriétaire car cette mesure place les propriétaires de médias dans un important conflit d'intérêt. Fait encore plus troublant, il est à craindre que cette réglementation n'arrive pas à freiner la concentration des médias, mais qu'au contraire, elle l'encourage plutôt à s'étendre considérant qu'aucune des nouvelles limites réglementées n'ont encore été atteintes.

Tournée régionale du Conseil de Presse

Le Conseil de Presse du Québec effectue une tournée des régions du Québec, de février à mai, dans le but de prendre le pouls sur la qualité de l'information journalistique au Québec. Il s'est arrêté à Sherbrooke le 21 février.

Une quinzaine de personnes, pour la plupart issues du milieu des médias, étaient présentes pour partager leurs points de vue sur six questions : l'accessibilité à l'information locale et régionale et la qualité de cette information, la représentation de la réalité des régions dans les grands médias québécois, la crédibilité des médias sur Internet et l'importance du rôle du Conseil de Presse. Il en est ressorti que la qualité de l'information locale et régionale et son accessibilité se sont avérées généralement positives en Estrie et que la présence de nombreux médias permet une bonne diversité de l'information et une saine compétition. Le CRÉMI salue cette initiative du Conseil de presse et attend avec intérêt la publication du rapport sur l'état de l'information au Québec qui fera suite à la tournée.

PAR ANNIE FOREST • CRÉMI



Visitez notre site web
www.aide-internet.org/cremi

Pour information : 346-0101

Comment se protéger

La sollicitation ou les contrats à distance

PAR GHISLAINE BEAULIEU et MARIE PIER THIVIERGE • ACEF ESTRIE

Depuis plusieurs années, l'ACEF Estrie est témoin d'un phénomène de sollicitation qui entraîne des maux de tête pour bon nombre de consommateurs et de consommatrices. Par téléphone, télécopieur ou courriel, on sollicite constamment votre attention afin de vous faire acheter un bien ou conclure un contrat de service. Lorsque le commerçant et le consommateur ne sont pas en présence l'un de l'autre et que l'offre provient du commerçant, on parle de sollicitation ou « contrat à distance », comme dans l'exemple qui suit.

Madame Tremblay (nom fictif) a reçu une publicité de la part d'une compagnie de téléphone. Voulant en savoir davantage, et se fiant à ce que la publicité mentionnait, elle appela pour recevoir l'information par la poste. Elle a reçu un avis malgré que les dépliants ne soient jamais arrivés ! À la suite de cet avis et des lettres qui ont suivi, elle a accepté l'offre et ne l'a pas payé. Un avis a suivi, mentionnant qu'elle devait payer des frais de résiliation afin que tout soit en règle conformément au contrat. Mme Tremblay n'a jamais accepté ce contrat et elle n'avait pas l'intention de souscrire à un tel service.

Selon la loi, Madame Tremblay a parfaitement raison de se plaindre et d'exiger l'annulation sans frais de ce soi-disant contrat. Il n'y a pas eu de contrat au sens du *Code civil du Québec*. Après plusieurs démarches, elle a finalement obtenu gain de cause et les sommes réclamées furent annulées.

Modifications à la Loi sur la protection du consommateur

Depuis le 15 décembre 2007, les consommateurs sont mieux

protégés face à ce type de situations. Certaines modifications à la *Loi sur la protection du consommateur* facilitent le règlement. Par exemple, avant la conclusion du contrat, le commerçant doit divulguer au consommateur entre neuf et douze renseignements détaillés quant au produit ou au service qui fait l'objet du contrat. Le consommateur doit avoir l'opportunité d'exprimer claire-



Illustration : Google

Être mieux protégé, ça vaut le coup.

ment s'il accepte ou refuse la proposition de contracter. Le commerçant doit transmettre au consommateur un exemplaire du contrat dans les 15 jours suivant sa conclusion. En cas de défaut du commerçant, le consommateur peut résoudre le contrat.

Lorsque le commerçant ne répond pas à certaines obliga-

tions de la loi et qu'il est en défaut de rembourser le consommateur, ce dernier, si des paiements ont été faits, peut même demander à l'émetteur de sa carte de crédit de lui créditer la somme (rétrofacturation). D'ailleurs, selon les nouvelles dispositions de la loi, un commerçant ne peut pas demander un paiement partiel ou total à moins que ce paiement puisse faire l'objet d'une rétrofacturation. Le consommateur qui conclut un contrat à distance sera avantagé par l'utilisation d'une carte de crédit, comparativement à un chèque ou à une traite bancaire, car il lui sera plus facile de réclamer les montants et de se faire rembourser en cas de problèmes. C'est donc dire que Madame Tremblay est doublement dans ses droits depuis le 15 décembre 2007.

Vous pouvez obtenir de l'information sur ce sujet ou sur d'autres concernant la consommation, en communiquant avec l'ACEF Estrie au 819 563-8144. Pour porter plainte et pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec l'Office de la protection du consommateur en composant le numéro 819 820-3694 ou www.opc.gouv.qc.ca

Solidarité Populaire Estrie



187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 562-9547
solidari@aide-internet.org

Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse



187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 566-2727
Télécopieur : (819) 566-2664
Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

L'Argentine au féminin

Après qu'un vent de gauche eut balayé le continent, voilà qu'un parfum de femmes flotte au sud de l'Amérique latine.

Élue présidente le 28 octobre dernier, Cristina Kirchner, l'épouse du chef d'État sortant, devient ainsi la deuxième femme élue au suffrage universel direct en Amérique du Sud, après sa voisine chilienne, Michelle Bachelet. Sa plus proche rivale, la chrétienne de centre-gauche Elissa Carrio, a terminé deuxième. A elles seules, ces dames ont raflé 65 % des votes. Belle victoire sur le machisme !

La Gazette des femmes, février 2008

CHÔMAGE

Enfin une réponse du ministre Solberg

He oui ! Le ministre Solberg a daigné nous répondre. Enfin, il aura fallu une lettre de relance et sa publication dans quelques journaux de la région pour qu'il décide de prendre le temps de nous écrire. Bref, c'est fait !

La réponse du ministre est insatisfaisante, soit il n'a rien compris à notre problème, soit il se fout complètement de la population sherbrookoise. D'entrée de jeu, le ministre nous dit que : « Le régime d'assurance-emploi est aujourd'hui conçu pour s'adapter automatiquement aux changements sur les marchés du travail locaux... ». Il poursuit cette idée saugrenue en affirmant : « ... le Canada est actuellement divisé en 58 régions économiques de l'assurance-emploi afin de regrouper ensemble des régions géographiques affichant des conditions semblables sur le marché du travail ».

Montebello, Magog, La Tuque ?

Ça y est, j'ai compris ! M. Solberg a volontairement décidé de faire l'autruche et il s'enfonce la tête dans les dizaines de milliards de surplus à l'assurance-chômage pour être certain de ne pas voir les causes désastreuses des disparités de traitement selon notre lieu de résidence. Il devrait peut-être se payer un petit séjour en Estrie afin de parfaire ses connaissances en géographie du Québec. Pourrait-il ensuite prétendre que le marché du travail de Sherbrooke est aux antipodes de celui de Magog, d'East-Angus ou de Coaticook ? J'aimerais l'entendre expliquer en quoi les conditions du marché du travail de Montebello, Mont-Tremblant, La Tuque, Shawinigan, Ste-Anne-de-Beaupré et Sorel sont-elles semblables à celles de Magog ou East-Angus ? Pourtant, toutes ces villes sont regroupées par le ministère dans une seule et même région économique.

L'impunité ministérielle

Quelles différences y-a-t-il entre le marché du travail de Deauville et celui d'Omerville, entre celui d'Ascot Corner et celui d'East-Angus ? Monsieur le Ministre, quelles différences y-a-t-il entre vos déclarations loufoques et la décision d'une résidente de Deauville de faire sa demande de chômage avec l'adresse de sa soeur à Omerville ? Vous causez, en toute impunité, un tord irréparable à des milliers de victimes, alors que cette dame sera sévèrement punie pour avoir fait sciemment une fausse déclaration qui n'aura causé de tord à personne.

Le gouvernement libéral de Paul Martin avait mis en place divers projets pilotes qui modifiaient les règles de l'assurance-chômage dans certaines régions du pays. Le gouvernement actuel les a reconduits sans même analyser leurs réels impacts sur les sans-emploi de ces régions. Nous avons espoir que le gouvernement Harper annonce, lors du dépôt du budget, l'application généralisée de ces bonifications à l'ensemble des régions du pays. Cette mesure aurait, à elle seule, éliminé une grande partie des disparités de traitement dont sont victimes les sans-emploi de Sherbrooke à l'assurance-chômage.

PAR DENIS POUQUIER • MCCE

MCCE

À la défense des prestataires d'assurance-chômage en Estrie

**Rencontre publique d'information
chaque mercredi soir à 19 h**

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke Qc J1H 4Z4

www.lemcce.org « Actif depuis 1980 » 819 566-5811

Pauvreté chez les enfants et privatisation du système de santé

Plutôt l'amélioration à l'accès universel

PAR UN GROUPE D'INTERVENANTES EN CLSC*

Alors que le groupe de travail présidé par M. Claude Castonguay a rendu ses recommandations publiques sur le financement du réseau de la santé et des services sociaux, le troisième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec vient à peine d'être publié par la Santé publique. Ce rapport, intitulé *Riches de tous nos enfants*, démontre que la pauvreté des enfants pèse lourd sur leur santé.

Les chercheurs affirment que plus on est pauvre, plus on risque d'être malade et de mourir jeune ; que le niveau socio-économique est le plus fort prédicteur de maladie et de vie de piètre qualité. Le fait de vivre dans la pauvreté durant l'enfance augmente le risque de souffrir plus tard de problèmes de santé et de vivre moins longtemps, même si le niveau socioéconomique s'améliore ensuite au cours des années.

Riches de tous nos enfants rappelle que l'accès universel aux soins de santé joue un rôle important dans la réduction des inégalités de santé. Sans cet accès universel, les personnes défavorisées devraient renoncer à des soins ou s'endetter.

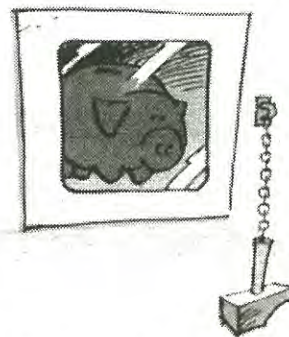
Faire front commun

Le rapport souligne également l'importance d'agir de façon concertée dans plusieurs secteurs afin d'améliorer la santé et le bien-être des enfants de milieu défavorisé, la nécessité d'intervenir tôt, avec intensité, afin de modifier les parcours susceptibles d'affliger les jeunes leur vie durant. Nous saluons ce rapport et nous espérons, M. le Premier Ministre et M. le Ministre, que vous y accorderez l'intérêt que mérite la situation de nos jeunes confrontés à la pauvreté.

En préface du document, M. Couillard, vous invitez tous les acteurs préoccupés et touchés par la pauvreté des enfants à relever l'important défi de « l'élimination des écarts de santé liés à la pauvreté chez les jeunes. »

Nous répondons affirmativement à votre invitation. Nous sommes des intervenantes en CLSC (intervenantes sociales, psycho-éducatrices, infirmières et hygiénistes dentaires) qui sont confrontées quotidiennement à la pauvreté des enfants et de leur famille. Nous voyons les conséquences sur leur santé physique et psychologique et sur leur avenir. Nous les voyons grandir et affronter plusieurs difficultés tant sur le plan scolaire, familial que social.

EN CAS DE PAUVRETÉ,
BRISEZ LE COCHON



Perspectives CSN, mars-avril 2003

Prioriser les familles

Messieurs Charest et Couillard, nous attendons de votre part que vous poursuiviez l'amélioration des programmes sociaux que le Québec a mis en place au fil des ans. Citons, par exemple, le programme universel de services de garde, le Régime québécois d'Assurance parentale et les logements sociaux à coût abordable. Aujourd'hui, nous en voyons les bienfaits. Selon le Bilan Innocenti no. 7 (Unicef, 2007), « des dépenses publi-

ques plus élevées en faveur de la famille et du progrès social vont de pair avec des taux de pauvreté des enfants plus bas ». En améliorant nos acquis, nous réduirons la pauvreté chez les enfants et, par le fait même, les coûts du système de santé.

Conséquemment, nous vous demandons de vous positionner clairement et de poser des gestes concrets pour conserver et améliorer l'accès universel à notre réseau de santé et de services sociaux et préserver son caractère public. Comme vous le dites dans votre texte, M. Couillard : « Les Québécoises et les Québécois refuseront toujours que les chances dans la vie dépendent des circonstances de la naissance ».

* Lettre adressée à Monsieur le Ministre de la Santé et des Services sociaux Philippe Couillard et à Monsieur le Premier Ministre Jean Charest par Colombe Landry, Lise Janelle, Amélie Marleau, Marie-Chantale Roy, Diane Vallière, Marielle Thibaudeau, Isabelle Champigny, Nancy Leclerc, Isabelle Riopel, Rachelle Houle, Johanne Landry, Sylvie Hamel, Liette Pépin, Terry Watson

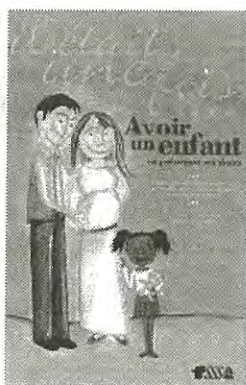
Quelques dates à retenir

22 mars : Journée mondiale de l'eau

21 au 28 mars : Solidarité avec les peuples en lutte contre le racisme et la discrimination raciale

22 avril : Journée internationale de la Terre

1^{er} mai : Fête internationale des travailleuses et des travailleurs



Guide s'adressant aux travailleuses et travailleurs du réseau de la santé

Librairie CSN

Avoir un enfant en préservant ses droits

La Fédération de la santé et des services sociaux avait produit un premier guide des droits parentaux en 2002. À la suite de l'entrée en vigueur du Régime québécois d'Assurance parentale (RQAP) et des nouvelles dispositions nationales servant de convention collective, son comité de condition féminine a procédé à la mise à jour du guide.

Ce nouveau guide peut être consulté et téléchargé sur le site de la FSSS à l'adresse : www.fsss.qc.ca. Vous pouvez également vous en procurer un exemplaire à la librairie de la CSN au coût de 4 \$, en communiquant avec Constance Roussy au 514-598-2151 ou par courriel à librairie@csn.qc.ca.

Source : Perspectives CSN • décembre 2007

■ Entrée Libre • mars 2008 • 5



QU'ELLES DONNENT SUR LA COUR OU SUR LA RUE,
LES FENÊTRES HOMOLOGUÉES ENERGY STAR OFFRENT
UN RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE SUPÉRIEUR.

Une maison dont toutes les fenêtres sont homologuées ENERGY STAR® permet d'économiser jusqu'à 10% sur les coûts de chauffage. Et qu'il y ait le meilleur rendement énergétique est un confort accru. Pour un rendement optimal, vérifiez quels produits sont recommandés par Ressources naturelles Canada pour la zone climatique dans laquelle vous résidez.

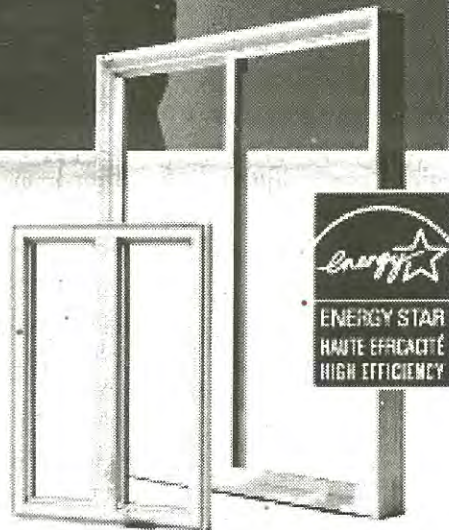
www.hydroquebec.com/residentiel

COMPAGNONS
RECHERCHER LES STARS!
20 téléviseurs grand écran à gagner.
Ouvrez pour découvrir en détail les produits homologués ENERGY STAR® du 17 octobre 2007 au 21 avril 2008 en ligne sur www.hydroquebec.com/vealdentel

Hydro Québec

Agence de l'efficacité
énergétique
Québec

Vous économisez. L'environnement y gagne aussi.



CLINS D'OEIL



Tomber des nues

Sur d'immenses pancartes placardées dans tout le pays, sept Polonaises nues... Ça ne passe pas inaperçu. C'est la stratégie électorale qu'a adoptée le nouveau Parti des femmes (Partia Kobiet, 1500 membres), qui souhaitait faire son entrée au Parlement polonais lors des législatives en octobre dernier. Parties intimes masquées, sept candidates ont ainsi provoqué toute une commotion dans ce pays catholique. Leur slogan : « Tout pour l'avenir et rien à cacher ! »

La nage, c'est seins

Si certaines femmes entendent porter le voile à la piscine municipale, d'autres souhaitent s'y baigner les seins nus ! Depuis l'automne, des Suédoises font campagne pour obtenir le droit de se baigner sans haut de maillot de bain. « Lorsqu'on nous dit qu'être seins nus risque de susciter une attraction, nous disons que les hommes doivent être capables de ne pas nous agresser parce que nous sommes *topless* », a affirmé une militante de la campagne Bara Bröist (« Juste des seins »), qui dénonce la discrimination et l'inégalité homme-femmes.

Kaboul beauté institut

Faut-il avoir perdu la boule pour ouvrir une école d'esthéticiennes à Kaboul ? Peut-être un peu, si l'on en croit Deborah Rodriguez, une coiffeuse de l'État du Michigan qui a décidé d'aller oublier ses deux mariages ratés en Afghanistan.

Armée d'une paire de ciseaux, celle que l'on surnomme « crazy Deb » fait la guerre à sa façon : pour l'indépendance financière des femmes. Sa biographie, la *Kaboul Beauty School: An American Woman Goes Behind the Veil* est déjà parue aux États Unis.

Source : Lisa-Marie Gervais, *La Gazette des femmes*, février 2008, p. 12

Olympiques de la pauvreté à Vancouver

À milles lieues des disciplines officielles des Jeux olympiques d'hiver de 2010 qui se dérouleront à Vancouver et à Whistler, les épreuves présentées le dimanche 3 février dans le quartier défavorisé de Downtown Eastside incluaient le saut en longueur au-dessus d'un matelas infesté de punaises et la course à obstacles de l'aide sociale.

Les organisateurs de cet événement mi-théâtral, mi-militant, ont déclaré avoir voulu sensibiliser les gens aux conditions de vie difficiles que plusieurs résidents du quartier doivent endurer, pendant que les gouvernements dépensent des milliards de dollars

pour les prochains Jeux olympiques d'hiver. Comme aux « vrais » Jeux olympiques, un flambeau a été allumé. Il arborait les mots « éliminer la pauvreté ». Des affiches avaient été suspendues sur lesquelles les anneaux olympiques étaient représentés comme des menottes et on pouvait y lire : « La pauvreté : ce n'est pas un jeu ».

La semaine précédant cet événement, le comité organisateur des Olympiques a promis que les Jeux entraîneront la création de logements sociaux à Vancouver, à Whistler ainsi que pour les autochtones.

Source : www.cyberpresse.ca, *L'itinéraire*, journal de rue, mars 2008

Instrumentalisation des femmes afghanes

PAR MYLÈNE BARRIÈRE ET CLAUDELLE BAILLARGEON

Depuis le déclenchement de la guerre en Afghanistan, le discours y justifiant la présence des troupes étrangères a bien évolué, s'adaptant aux humeurs d'une opinion publique de plus en plus critique quant à la mission canadienne en sol afghan. Ainsi, la menace terroriste ne s'avérant plus un prétexte satisfaisant pour justifier une guerre de plus en plus décriée comme étant illégitime, un objectif beaucoup plus noble est maintenant invoqué : la protection des droits des femmes afghanes.



Image : Artist. against war

Les femmes Aghanes, des femmes vulnérables, mais surtout courageuses

Des talibans aux seigneurs de guerre, les femmes sont toujours aussi opprimées ! Le discours justificatif de l'intervention militaire a alors gagné grandement en hypocrisie. S'il est vrai

que les femmes afghanes ont extrêmement souffert sous le régime des talibans, il est faux de prétendre que leur sort s'est amélioré depuis l'accession au pouvoir d'Hamid Karzaï.

Selon Amnesty internationale, « [d]es représentants de l'État et des agents non gouvernementaux ont perpétré des actes de violence envers des femmes. On peut citer, entre autres, des viols, des mariages forcés, des enlèvements et des pratiques traditionnelles, discriminatoires envers les femmes, pour le règlement de conflits tribaux. [...] La plupart des prisonnières étaient incarcérées pour avoir enfreint les codes sociaux, religieux ou de conduite. »

Protéger les femmes afghanes... un prétexte pour justifier la guerre ?

Ainsi, alors que les autorités canadiennes et américaines dénoncent vivement la condition des femmes afghanes du temps du règne des talibans, elles taisent les exactions commises à l'endroit de ces mêmes

femmes par le régime actuel, lequel est composé de seigneurs de guerre. Le respect des droits fondamentaux des Afghanes n'est donc pas l'enjeu pour lequel est menée cette offensive militaire et l'invoquer relève donc d'une opération de charme menée auprès des populations des pays occidentaux impliqués dans cette guerre.

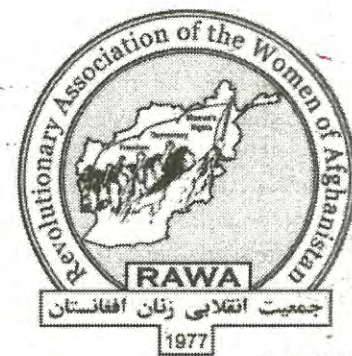
De plus, afin d'assurer la crédibilité de leur discours, les forces d'occupation étrangères entretiennent l'image de la femme afghane soumise et vulnérable, donc devant être secourue. Pourtant, s'il est vrai que demeurer insoumises et défendre ses droits demande énormément de courage sous un régime tel que celui des talibans ou des seigneurs de guerre, cela ne suppose pas pour autant que les afghanes aient baissé les bras.

Des Afghanes luttant pour leurs droits

Les femmes d'Afghanistan ne font pas que subir passivement la répression du régime d'Hamid Karzaï ou les viols des soldats des forces d'occupation ; elles s'organisent pour y résister ! Par exemple, depuis 1977, l'Association révolutionnaire des femmes afghanes (RAWA) se mobilise pour le respect des droits humains et la justice sociale. Ce sont des femmes qui, parfois au risque de leur vie, agissent sur différents fronts,

tels l'assistance aux personnes réfugiées afghanes au Pakistan ou la revendication de l'instauration d'un régime démocratique et laïque. Elles ont tout d'abord défié les Soviétiques, puis les fondamentalistes religieux... Ce périlleux combat qu'elles mènent nous révèle qu'elles ne sont pas que soumises et vulnérables, mais surtout courageuses et fortes !

La RAWA identifie l'action des groupes armés fondamentalistes comme étant la cause



Source : RAWA

profonde de la crise secouant leur pays. Ainsi, elles croient que la seule façon de dénouer ce conflit s'avère le désarmement complet de ces groupes armés et l'instauration d'une démocratie. Une solution, qui, selon la RAWA, ne peut être mise en œuvre que par une force de maintien de la paix onusienne, exempte de troupes provenant de pays ayant occupé l'Afghanistan, et ayant supporté des groupes armés. Oups ! Le Canada n'est pas en liste !

Être un enfant-soldat

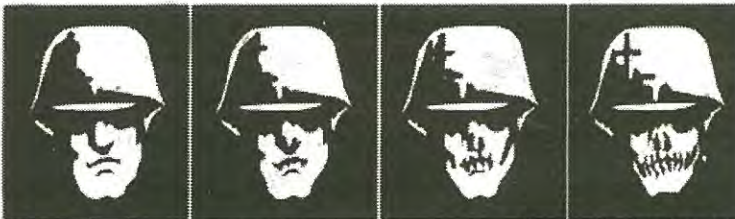
PAR FRANCIS POULIN

Quand je prends du recul et que je regarde ce que j'ai fait dans ma jeunesse, je suis rarement satisfait. Quand une personne me parle de son enfance, elle évoque des ballons, des cordes-à-danser, des découvertes sexuelles et tant de choses auxquelles je n'associe aucun souvenir.

Moi, à huit ans, je tenais ma première arme à feu et je peux encore ressentir l'exaltation de ce moment, avec un dégoût clair. Après seulement quelques minutes de pratique sur des cibles, j'étais déjà prêt pour ma première mission. Je me rappelle très peu en quoi celle-ci consistait, mais il me fallait tuer pour l'accomplir. Était-je trop jeune pour me rendre compte de ce que tuer impliquait ? J'avais pourtant fait preuve de jugement moral

bien avant cet âge et il me semblait comprendre la mort, ayant perdu mon premier chien quelques mois auparavant. Avec le temps, je crois tout simplement que l'importance que j'accordais à ma mission ne me permettait pas de réfléchir sur le meurtre ou même ma possible mort.

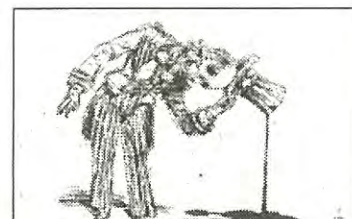
N'importe quel parent averti aurait tenté de dissuader, voir même d'empêcher son enfant de se lancer dans une quête sanguinaire, mais les miens avaient



Dessin : Yannick Beaudoin

été rassurés que tout cela était normal. Que de toute façon, je le réclamerais un jour de mon propre gré et que de s'y opposer n'amènerait que plus de discorde dans la famille. C'était probablement vrai. J'ai toujours eu un tempérament frondeur et indépendant. C'est ce même tempérament qui me rendait confiant quant à la tâche que j'avais à accomplir ce jour de ma tendre jeunesse. Je pourrais vous raconter ici cha-

cun des détails. Vous parler de tout ce qui pouvait me traverser la tête à chaque nouveau mouvement, mais je crois que vous êtes à même de vous faire une idée claire des horreurs que j'ai vues et vécues. Si vous en êtes incapable, je ne peux que vous proposer de prendre la même décision que j'ai fait le jour de mes huit ans : demander à mes parents de m'acheter ce jeu vidéo dont tout le monde parlait.



Dessin : John Cuneo, Tip of the hat

Lettre à une mère

Madame,
J'ai l'honneur
De connaître votre fils
Il est droit, il est fier,
Il est même respectueux.
Votre fils vous ressemble.
Il a le doux regard
Des hommes de bonté.
Je peux vous l'assurer,
Car c'est moi qui l'ai tué.

MARTINE ARDILES

Des recommandations pipées d'avance !

PAR SUZANNE LABBÉ • SOLIDARITÉ POPULAIRE ESTRIE*

Le Groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan a été mis sur pied en octobre 2007, à la demande du premier ministre Stephen Harper. Ses cinq membres siègent aux conseils d'administration de plusieurs grandes corporations canadiennes, notamment, des entreprises du secteur militaire et pétrolier. Ils représentent les élites économiques et politiques qui ont fait la promotion d'un partenariat approfondi, y compris au niveau militaire, avec les États-Unis.

John Manley a présidé le *Task Force on the Future of North America*, qui a recommandé, en 2005, l'union économique des États-Unis, du Canada et du Mexique. Derek Burney a fait partie du *Groupe d'action des chefs de direction sur la sécurité et la prospérité nord-américaine*, entre autres. Les cinq membres du Groupe d'experts Derek Burney, Pamela Wallin, Paul Tellier, Jake Epp ainsi que John Manley lui-même, sont d'abord et avant tout des experts du partenariat stratégique avec les États-Unis. Ces personnes sont donc liées au milieu d'affaires canadien, en particulier les entreprises des secteurs militaire et pétrolier, qui ont des enjeux stratégiques.

Un processus anti-démocratique

Alors qu'au Canada, la population est profondément divisée sur la question de l'intervention militaire canadienne en Afghanistan et que celle du Québec y est largement opposée, on ne peut qu'être frappé

par l'absence totale de transparence et de consultation publique véritable sur un enjeu de cette importance. En tant que groupe d'experts, le Comité Manley « consulte » et fait rapport. Il n'y a aucune audience publique. Les rencontres que le comité tient avec certains organismes sont privées ; aucun média n'y est présent et ces derniers doivent s'engager à ne rien divulguer des questions ou commentaires des membres du comité sur leur présentation.

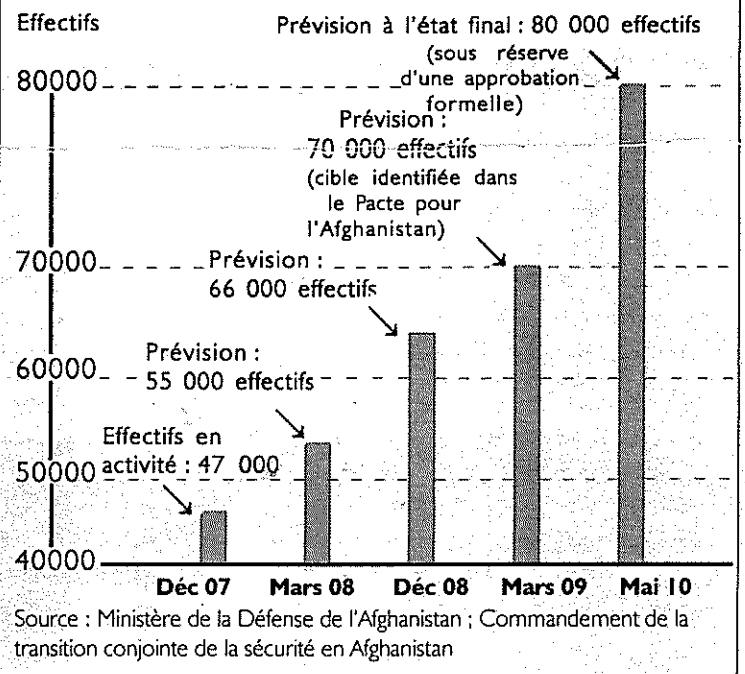
Le public a eu à peine un mois et demi (jusqu'au 1^{er} décembre 2007) pour soumettre des propositions au comité par Internet, soumissions que l'on ne peut non plus consulter sur le site Internet du comité qui n'offre aucun contenu en dehors de son mandat et de notes sur ses membres. (Cela était vrai pendant les trois mois de son mandat, mais ça ne l'est plus maintenant. Après avoir remis son rapport, le comité a mis sur son site tous les mémoires qu'il a reçus : 181 « mémoires » d'individus, dont certains ne sont

que des courriels de quelques lignes et 38 mémoires d'organismes, pour tout le Canada pendant près de deux mois.)

L'importance d'une vaste mobilisation populaire anti-guerre

Il est d'ores et déjà acquis que les propositions qui émaneront de ce groupe d'experts ne remettront pas en question le partenariat militaire du Canada avec les États-Unis, en Afghanistan. En fait, elles seront aux antipodes des positions d'une forte majorité de Québécois et Québécoises qui, selon un sondage de Léger Marketing en juin dernier, étaient en désaccord avec l'envoi des troupes de Valcartier à 70 % ; demandaient le retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan avant 2009 à 62 %, et même immédiatement à 41 % ; pensaient que l'intervention canadienne avait pour but le maintien de bonnes relations entre le Canada et les États-Unis, à 62 %.

TABLEAU 1 : CROISSANCE PRÉVUE DE L'ARMÉE NATIONALE AFGHANE

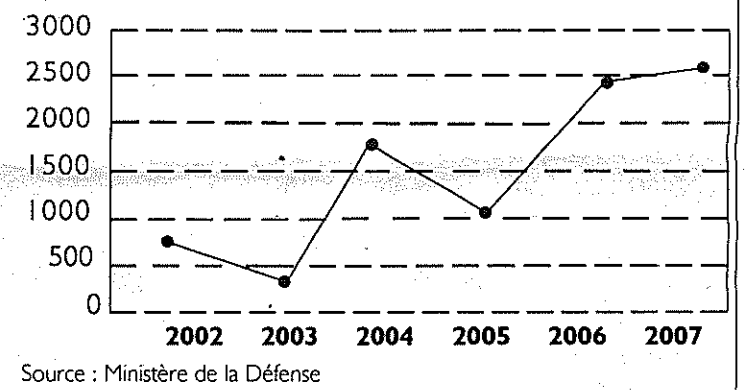


Si nous voulons en finir avec la guerre et le militarisme, avec les atrocités, la dévastation et le gaspillage qui en résultent, il est impérieux que les citoyens et citoyennes ainsi que les organismes de la société civile expriment haut et fort leur volonté à cet égard et fassent

cesser les tergiversations politiciennes. Les élections fédérales venues, nous devons faire en sorte que le retrait des troupes canadiennes en soit un enjeu majeur.

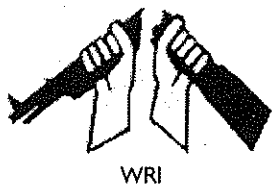
* Cet article a été rédigé en collaboration avec le Collectif Échec à la guerre

TABLEAU 2 : DÉPLOIEMENT DE MILITAIRES CANADIENS (2002-2007)



CE QUE NOUS PROPOSONS :

- Le retrait des troupes canadiennes d'Afghanistan
- Permettre aux militaires de s'objecter à une mission qu'ils/elles désapprouvent
- Investir dans la reconstruction du pays
- Au gouvernement une transparence dans ses missions militaires



- Consulter démocratiquement la population canadienne sur la participation de son pays à la guerre d'Afghanistan
- Renforcer les organismes communautaires et les mouvements sociaux d'Afghanistan
- Soutenir les ONG à but humanitaire (ex: Croix-Rouge)

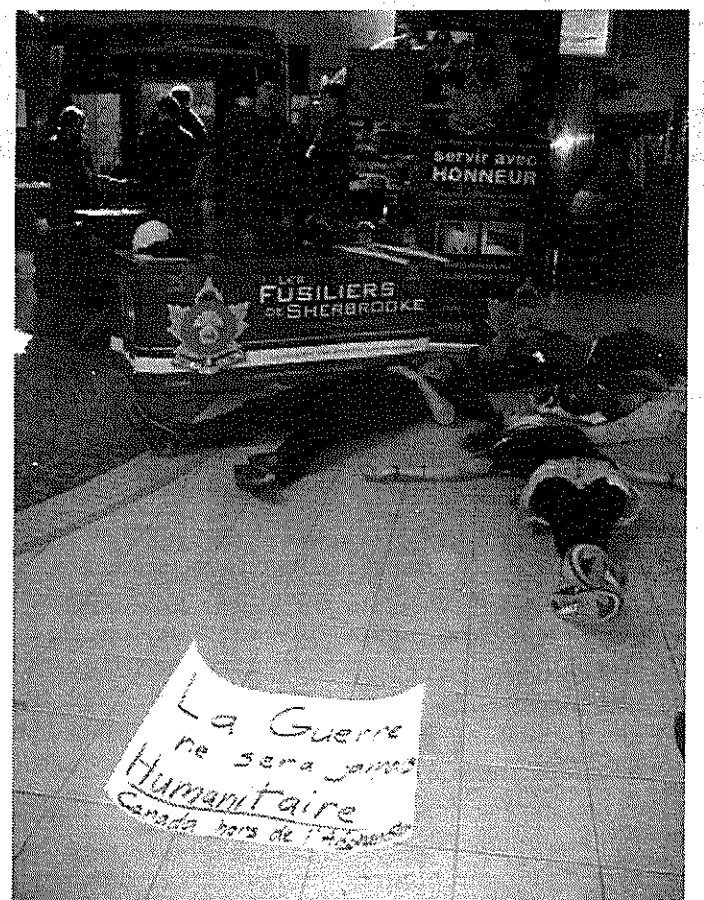


Photo : Philippe Viens

Action théâtrale contre le recrutement militaire (communément appelée « die-in »), le vendredi 7 mars 2008, au Carrefour de l'Estrie, à Sherbrooke

Les conclusions du Comité Manley

PAR SUZANNE LABBÉ • SOLIDARITÉ POPULAIRE ESTRIE*

- Les soldats canadiens devraient continuer à fouler le sol afghan pour une période indéterminée, et ce, en autant que les pays alliés de l'OTAN acceptent d'offrir des renforts. Graduellement, une place plus large sera faite à la formation accélérée des Forces nationales afghanes ;
- La mission du Canada en Afghanistan est vouée à l'échec si les pays de l'OTAN n'acceptent pas de dépêcher au moins 1000 soldats supplémentaires dans la région de Kandahar, au sud du pays, où les insurgés sont les plus actifs et où sont déployés les soldats canadiens depuis deux ans ;
- Le déploiement d'hélicoptères pour le transport des troupes et de drones (petits avions sans pilote) pour la surveillance aérienne ;
- Si ces conditions ne sont pas acceptées par les pays alliés, mieux vaudra leur annoncer que le Canada retirera ses troupes de l'Afghanistan à l'échéance prévue, février 2009 ;
- Le premier ministre devrait convaincre les pays membres de l'OTAN de renforcer les efforts et de mieux coordonner toute la mission internationale ;
- Le premier ministre doit faire de cette mission une priorité ;



« J'attends... »

Photo : Wikimedia Commons

- Le comité demande aussi que des informations plus « franches » circulent auprès du public pour maintenir un dialogue « ouvert et constructif » ;
- Les suites qui y seront données seront surveillées de près par les pays alliés pour qui le retrait du Canada de la province de Kandahar, aurait des conséquences majeures ;
- Le Canada réoriente son budget d'aide de 1,2 milliard \$ (ce qui en reste car ce montant s'étale sur 10 ans, de 2002 à 2011) vers des projets qui répondraient aux besoins plus immédiats des Afghans, particulièrement à Kandahar.

N.B. La mission de combat actuelle, à Kandahar, doit se terminer en février 2009, à moins d'un renouvellement. Le Groupe de travail sur l'avenir de la mission canadienne en Afghanistan, présidé par John Manley, aura coûté près de 450 000 \$ aux contribuables canadiens.

*En collaboration avec le Collectif Échec à la guerre

AVEC

Obscurcir cette obscurité, voilà la porte de toute merveille, Lao-Tseu

la bouche n'a pas les moyens
de ce que le coeur dit
je vieillis donc je parais mon
rien

les jours ont tous les jours raison
pourquoi figoler les joujoux
de la guerre

parce qu'il est naturel de sin-
ger les cactus
immense progrès du hérisson
au soldat
je fais peur je tue donc j'existe
piètre justice toujours aussi
fraîche

l'agneau dans mon assiette
la salade écartelée

le vent que je carbonise
voilà ma condition de terrien
toujours aussi agréable puis-
que j'y agrée

un pigeon peut me chier dessus
j'accepte ce don du ciel
avec sourire et humilité

JOSÉ ACQUELIN

Le rôle de l'armée canadienne à l'étranger

Entre mythe et réalité

PAR SÉBASTIEN CARPENTIER

De récents sondages ont démontré que la population canadienne en général garde une vision plutôt romantique de l'armée canadienne, croyant que celle-ci n'intervient que pour « maintenir la paix » et surmonter des crises humanitaires. Cette vision est-elle toujours représentative de la réalité ? Malheureusement, la réponse est négative.

En effet, il s'est opéré, depuis un peu plus de vingt ans, un changement important du rôle international de l'armée canadienne. Ce changement s'est fait de façon progressive et sans débat public. Il s'est accéléré depuis les attentats du 11 septembre 2001. Le rôle de l'armée canadienne est devenu de plus en plus guerrier depuis la fin de la Guerre froide.

Le va-t-en guerre à tout prix

Nous n'avons qu'à penser à la participation de l'aviation de l'armée canadienne aux deux dernières semaines de bombardements lors de la Guerre du Golf en 1991 ; à la participation de la marine canadienne au blocus naval de l'Irak entre 1991 et l'invasion de 2003 (qui est parmi les pires sanctions jamais imposées par les Nations Unies et qui fit un peu plus d'un million de morts civils, principalement des enfants) ; à l'intervention armée en Somalie

(où il y eut des cas de torture de la part de nos soldats) ; à la participation canadienne aux 78 jours de bombardements de la Yougoslavie par l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) en 1999 ; aux bombardements et finalement, à l'invasion terrestre de l'Afghanistan en 2001, pays que l'on occupe par la force encore aujourd'hui.

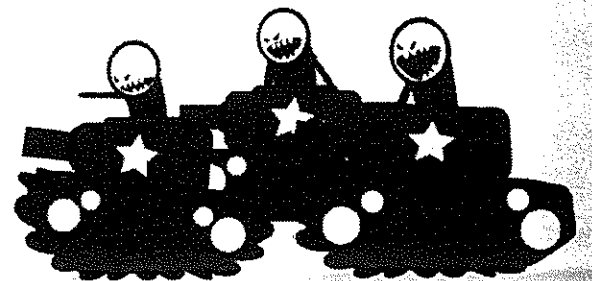
Il ne faut pas oublier que le budget alloué à l'armée canadienne n'a cessé de croître, et ce, de façon importante, depuis 1998-1999. En 2005, le gouvernement libéral de Paul Martin annonçait la plus importante augmentation du budget militaire canadien depuis la Deuxième Guerre mondiale, soit une augmentation de 12,8 milliards sur cinq ans. Un autre 5,3 milliards supplémentaire a été ajouté par le gouvernement minoritaire conservateur de Stephen Harper dès son arrivée au pouvoir. Alors posons-nous

la question : est-ce que cette augmentation est dépensée par l'armée canadienne pour augmenter le déploiement de casques bleus ou pour améliorer notre intervention en cas de crises humanitaires ?

Ni bleus, ni blancs, mais de vrais soldats

Encore ici, la réponse est non. Au 31 août 1991, 1149 militaires canadiens participaient à des missions officielles de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans le monde. Cela représentait environ 10,6 % du total des 10 801 casques bleus alors déployés dans 11 missions différentes. Quinze ans plus tard, au 31 août 2006, seulement 56 militaires canadiens participaient à de telles missions, ce qui ne représente plus que 0,08 % des 66 786 casques bleus déployés dans 16 missions différentes¹.

Il y a donc aujourd'hui de six à sept fois plus de casques bleus qu'il y a 15 ans, alors que le Canada en fournit 20 fois moins. Alors, où va toute notre augmentation du budget militaire ? Principalement, elle va à l'achat d'armements et à l'embauche de nouveaux soldats pour d'éventuelles guerres à



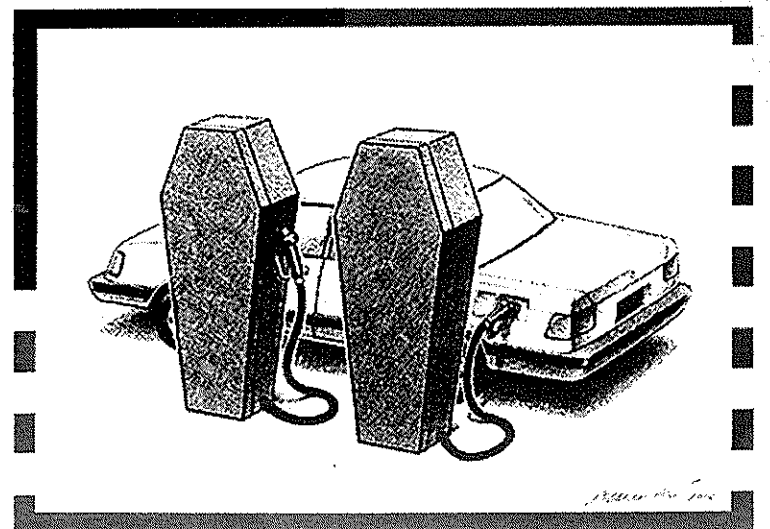
Dessin : Yannick Beaudoin

venir qu'ainsi, nous ferons à la demande de nos voisins du Sud, les États-Unis d'Amérique, comme c'est le cas avec l'Afghanistan.

Le mythe encore tenace du rôle « pacifique » de notre armée est principalement alimenté par la classe dirigeante, politique et économique. Cette dernière ne voit pas d'un bon œil que la population canadienne prenne conscience du changement important du rôle de son armée, amorcé depuis plusieurs années déjà. Nos médias sont grande-

ment responsables de cette ignorance généralisée, voire même de cette désinformation. Il est plus que temps de les questionner sur cet état de fait et de réclamer une information « équilibrée » et réellement objective. En effet, ce que vous venez de lire ne risque pas encore de passer dans nos médias de masse !

¹Données tirées de Steven Staples, *MARCHING ORDERS : How Canada abandoned peacekeeping and why the UN needs us now more than ever*, rapport commandé par le Conseil des Canadiens, octobre 2006.



Dessin : Mirko Ilic, Fuel

SANS TITRE

C'était une saison inscrite sur le front de la terre
les oiseaux s'arrêtaient en plein vol
Seules les maisons marchaient
Des cercueils amarraient à nos portes
et des morts frileux séchaient sur nos toits leurs doigts frileux
seules nos maisons marchaient

les hommes étreignaient des poupées
les femmes dilataient leur corps jusqu'aux quais
les enfants en papier s'épinglaient sur les murs des écoles
seules nos maisons marchaient

parce qu'ils ont hésité entre la rose et l'ombre
parce qu'ils ont chargé leurs fusils de pluie
ils sont morts d'oubli
ne meurent que les crédules
qui abritent sous leur toit un nuage étranger
qui écrivent leur visage sur la buée des villes
qui étreignent un canon de peur d'être seuls

ne meurent que les naïfs
qui saignent avec le coquelicot
ils meurent le soir
quand les aiguilles s'alignent
qu'elles deviennent couteau dans la bouche des cadrans

lorsqu'ils décident de mourir
que la terre à leurs yeux se décolore
ils prennent par la main leur vie
leur font visiter tous les recoins de leur corps
lorsqu'ils décident de mourir
ils délaissent leur peau au premier tournant du chemin

Ici il y avait un pays
le feu se retira des mains des femmes
le pain déserta les sillons
et le froid dévora tous les enfants qui portaient une jonquille
sur l'épaule

VÈNUS KHOURY-GHATA

Hymne à la non conquête

Je parle la
langue du bien
et ma couleur
est celle de la
Liberté
seul le flot
continu des matins
m'apparaît comme
légitime butin

ÉTIENNE PROVENCHER-ROUSSEAU

Haïkus

Place de la paix
des pigeons se battent
pour un bout de pain
à la lueur de la télé
notre lit devenu lui aussi
champ de bataille

JEANNE PAINCHAUD



Campagne pour le retrait des troupes canadiennes en Afghanistan



Pour pousser plus loin la réflexion...

Analyses

Centre de recherche sur la mondialisation :
www.mondialisation.ca

Rapport Manley :
www.independent-panel-independant.ca

Mouvement anti-guerre et pacifisme

Collectif Échec à la guerre :
www.aqoci.qc.ca/ceg

Alliance canadienne pour la paix :
www.acp-cpa.ca

Centre de ressources sur la non-violence :
www.nonviolence.ca

L'Internationale des Résistant(e)s à la guerre
www.wri-irg.org

Recrutement et objection de conscience :

Opération Objection :
www.operationobjection.org/

Campagne contre le recrutement :
www.antirecrutement.info/

Coalition étudiante contre la guerre :
www.scaw.ca/

ACTION À VENIR

JOURNÉE MONDIALE D'ACTION CONTRE LES GUERRES EN IRAK ET EN AFGHANISTAN

MANIFESTATION
Samedi, 15 mars 2008
À 13 h 00
Rassemblement : 12 h 30

Départ : Carré Dorchester
(coin Peel et René-Lévesque, à
Montréal)

Le Parlement doit respecter la volonté de la population :

La prolongation, c'est NON !

Troupes canadiennes hors de l'Afghanistan MAINTENANT !

Organisée par le Collectif Échec à la guerre www.echecalaguerre.org

Chronique - Vous et vos droits -

Vous êtes locataire d'un appartement lequel, en cours de location, devient insalubre. Pouvez-vous, pour cette raison, cesser de payer votre loyer au locateur ?

Les faits :

Un locataire habite un appartement avec ses deux enfants. Durant le mois de décembre 2003, il remarque la présence de moisissure dans l'unique chambre à coucher. Il en informe immédiatement le propriétaire. Malgré plusieurs promesses faites par ce dernier, aucune réparation n'est effectuée. Le temps passe et en mars, la moisissure s'étend sur les murs, le plancher, le plafond et les rideaux. La situation se détériore à un point tel que l'individu et ses enfants doivent éviter de demeurer à l'intérieur de l'appartement pendant la journée et ils doivent dormir dans la cuisine et le salon. En raison de cette situation, le locataire ne paie pas les loyers des mois de mars, mai et juin 2004. Il décide par contre de payer celui du mois d'avril à la suite de la promesse du propriétaire de faire les réparations nécessaires, ce qu'il n'a jamais fait.

Le propriétaire intente alors une procédure à la Régie du logement et demande la résiliation du bail et le paiement des arrérages de loyers. Puisque le locateur n'a présenté aucune demande à l'effet avant l'audience, la Régie refuse d'entendre toute preuve concernant l'état d'insalubrité de l'appartement et accueille la demande du propriétaire. Le locataire décide donc d'aller en appel de cette décision à la Cour du Québec.

Le litige :

Le locateur était-il en droit de ne pas payer son loyer ?

La décision :

L'appel est accueilli.

Les motifs :

Le locateur a l'obligation de fournir un bien pouvant servir à l'usage pour lequel il est loué. Le logement doit être en bon état d'habitabilité et le locateur doit le maintenir de cette façon durant toute la durée du bail. En l'espèce, plutôt que de forcer le locateur à faire les réparations nécessaires, le locataire a choisi d'attendre que ce dernier tienne ses nombreuses promesses. C'est d'ailleurs pour cette raison que la Régie a refusé d'entendre la preuve du locataire portant sur l'état d'insalubrité. Néanmoins, d'après le juge, ce refus ne respecte pas le droit du locataire à une défense pleine et entière. Ainsi, il est donc d'avis que la Régie aurait dû permettre au locataire de faire la preuve de l'état d'insalubrité de son logement. Il conclut que les arrérages ne sont pas dus puisque le logement était impropre à l'habitation.

PAR ANDRÉ COLLARD • Avocat à l'aide juridique / 819 563-6122

Lalila
livres
jour et trouvaillles recyclés
983 Galt Ouest
542-1024
lalalila.com

IMPRESSION DE TOUS GENRES
Impression numérique laser couleur

Jean-Marc Houle
Propriétaire

1138, rue McManamy (coin Galt O.)
Sherbrooke (Québec) J1H 2N8
(819) 346-3071
Fax : (819) 346-3072
Courriel : info@imprimeriejmh.com
Site web : imprimeriejmh.com

JMH
IMPRIMERIE

- Infographie
- Lithographie
- Formules en continu
- Photocopies couleur
- Estampes
- Faire-part
- Remerciements

Quincoillerie
Home Hardware
Quincoillerie et Location Parent

1237, rue Belvédère Sud
Sherbrooke (Québec) J1H 4E1

On aime rendre service

Quincoillerie Tél.: (819) 346-6944
Fax: (819) 346-2444

Location Tél.: (819) 569-9148
Fax: (819) 346-2444



UNE CONTRIBUTION RESPONSABLE

AU PROFIT DE LA COLLECTIVITÉ

Avec 3,8 milliards de dollars de revenus, dont 1,391 milliard remis au gouvernement du Québec; avec des programmes pour prévenir le jeu excessif dans tous ses secteurs d'activité; avec des milliers de gagnants, des événements rassembleurs, des milliers d'emplois, des établissements de divertissement, d'hôtellerie et de restauration reconnus à l'échelle internationale; avec des innovations technologiques avant-gardistes, Loto-Québec est un acteur socio-économique de premier plan dans la collectivité québécoise.

Pour en savoir plus : lotoquebec.com
Région de Montréal : 514 499-5075
Ailleurs au Québec : 1 800 350-9033



Une question d'éthique ?

PAR FRANCIS POULIN • TROVEPE

Le 20 février dernier, une quarantaine de personnes ont assisté à une conférence organisée par la Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Estrie (TROVEPE), intitulée *L'action communautaire : des pratiques en quête de sens*. Le titre rappelait celui du dernier livre d'Henri Lamoureux, vieux de la vieille en la matière. Alors qui de mieux que l'auteur lui-même pour s'entretenir du sujet avec des participants de tous horizons, du service social au militantisme avoué. Ce fut, pour les personnes présentes, un moment privilégié pour aborder les questionnements soulevés par la transformation des pratiques d'action communautaire, de leur fondement à aujourd'hui.

Au fond, c'est quoi des pratiques d'action communautaire ? Ce que j'ai retenu des propos d'Henri, mais aussi des multiples personnes présentes qui brillaient par leur vécu au sein du mouvement populaire, c'est que, dans un premier temps, les groupes communautaires sont nés d'une partie de la population qui désirait se prendre en main et changer son milieu de vie afin d'établir une meilleure justice sociale pour la majorité de la population.

Au niveau des pratiques (c'est-à-dire comment faire pour arriver à ce changement), cela impliqua donc une démarche que les mouvements populaires ont développé avec le temps, à la façon d'une rivière se frayant lentement un chemin vers la mer. Les mouvements populaires ont donc creusé cette vieille terre de l'époque duplessiste et puis, tout à l'image du Québec, des milliers de veines d'eau fraîche se sont développées partout sur notre grand territoire. Cette démarche, nous l'appelons l'action communautaire autonome.

L'éthique dans tout ça ?

La problématique soulevée par la conférence était donc à savoir si, dans cet immense développement communautaire, nous (les groupes communautaires) n'avions pas perdu notre vocation première, la transforma-

tion sociale, et ce, au profit de la prestation de services.

À ma surprise, l'assistance était majoritairement d'accord avec le fait que lentement les groupes communautaires ont subi un changement vers ce que M. Lamoureux appelle « une fonction publique parallèle ».

J'étais donc plutôt estomaqué de voir que, malgré une analyse très lucide de la situation, peu

de services publics bon marché, il est grand temps pour le mouvement communautaire de considérer que plus il tendra vers cette avenue, plus il fera aussi partie du problème de l'injustice sociale croissante.

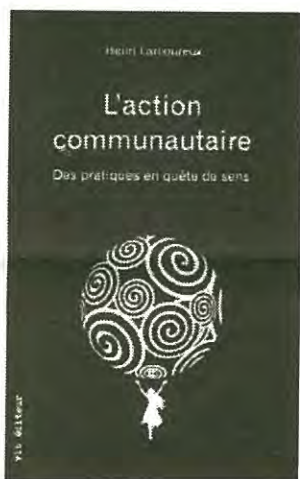
Quoi faire alors ?

Cette grande question était sur les lèvres de plusieurs participants et participantes. Pour certaines personnes, nous devrions faire la promotion de notre cadre en matière d'action communautaire autonome, pour d'autres, comme Henri Lamoureux, ce serait de créer un code d'éthique propre au mouvement communautaire ou encore d'étatiser certains groupes communautaires afin de filtrer ce qui est ou n'est pas de l'action communautaire. Ce qui me semble clair, c'est que malgré les cadres, les balises gouvernementales, les formations, les outils de promotion, etc., dont le mouvement communautaire s'est muni, il y a un manque de compréhension (ou de volonté ?) de la part de plusieurs groupes communautaires sur leur rôle à jouer devant la situation socio-politique présente. C'était sûrement moins le cas dans les années 1970 puisque tout était à construire.

Parfois, la meilleure façon de savoir où nous allons, c'est de se rappeler d'où nous venons.

de personnes ne semblaient pas trouver qu'il s'agissait là d'une grande déroute d'un mouvement qui a pourtant montré sa force pour faire avancer la justice sociale.

C'est donc, à mes yeux fraîchement ouverts à cette nouvelle réalité, un problème d'éthique majeur. Si les groupes communautaires s'établissent tranquillement comme des entreprises



LAMOUREUX, Henri. *L'action communautaire Des pratiques en quête de sens*, vlb éditeur, 2007, 205 p.

Jazz québécois et d'ailleurs

PAR YANICK BILODEAU

Oui, c'est la saison morte côté sortie de disques... Mais voici deux propositions d'albums dans des styles fort différents, sortis au cours des derniers mois et qui méritent qu'on s'y attarde.



Pochette de l'album

Conversation de Michel Héroux (disques Effendi)

L'étiquette Effendi propose du jazz québécois de qualité. Un récent album du guitariste Michel Héroux nous le prouve. Sa plus récente production reflète un souci d'équilibre d'une pièce à l'autre. De très beaux moments de lyrisme et d'harmonie parsèment des pièces comme *Nico et berceuse*, par exemple. Le saxophoniste, Chet Doxas, joue parfois un soprano aérien, en plus de l'habituel ténor. À la trompette, Aron Doyle offre aussi de beaux instants.

Comme il est écrit dans le livret, le souhait du guitariste était de créer un jazz qui ne se prend pas trop la tête mais qui ne donne pas non plus dans la musique de cocktail. L'album est à la hauteur de ce souhait. Les musiciens s'entendent à merveille ; c'est bien ciselé et finement interprété. Résultat ? Une belle réussite de jazz mélodique.

Sigur Ros : Hvarf / Heim (XL Recordings)

Dans un tout autre style, les Islandais de Sigur Ros nous ont concocté de la bien belle musique vaporeuse à souhait. Sur le premier disque, cinq pièces électriques. Le second nous offre un concert acoustique (mais la foule est muette). De

longues plaintes mélancoliques aux effluves d'éther nous transportent dans un paysage onirique. Bien sûr, la voix de fausset du chanteur et ses textes chantés dans une langue indéchiffrable peuvent ne pas être dans les goûts de tout le monde...

Mais si vous aimez le lyrisme, cette musique automnale risque de ne pas vous laisser de glace. Car de fort belles mélodies nordiques parsèment cet effort. L'album est à mon avis la meilleure introduction possible pour qui ne les connaît pas. D'autant plus, qu'il est offert en deux disques d'environ 35 minutes chacun, ce qui permet d'apprivoiser plus facilement le son du groupe. Écoutez la langoureuse section de cordes sur *VON*, le point culminant de l'album à mon avis. Difficile de ne pas être ému. Oui, c'est un peu déchirant et d'une infinie tristesse. Mais c'est aussi très beau. Et ça fait du bien à l'âme nordique enterrée sous la neige...

Prévenir la violence pour préserver la magie de l'enfance !



Pour communiquer avec nous :

1255, rue Daniel, bureau 131 Sherbrooke (Québec) J1H 5X3

Téléphone : 819 822-6046

Télécopieur : 819 822-6048

bulle-et-baluchon@abacom.com

ABONNEMENT

S'abonner, c'est se donner les moyens de mieux s'informer !

ENTRÉE LIBRE

Régulier : 15 \$ Institutions, organisme : 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s) adressé à : Entrée Libre, 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

Création en toute conscience

GRAPHIQ
ILLUSTRATION



graphisme • image corporative • internet

www.graphiq.ca • (819) 563 8039